



LE ↑
GRAND
PARIS à vous
La métropole
CITOYEN」



PETIT GUIDE

DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



La Métropole du Grand Paris sera créée le 1^{er} janvier 2016 avec Paris et les communes de la petite couronne. Mais dans les faits, elle existe déjà. Pour le travail ou pour les loisirs, on s'y déplace au quotidien. Et, vu de Shanghai ou New York, le Grand Paris est une évidence !

Mais la métropole a des atouts : un réseau de transports dense et qui se modernise, des écoles prestigieuses, de grandes entreprises et des start-up, un art de vivre exemplaire... Les défis sont nombreux eux aussi : logements chers, pollution, grande exclusion.

Aussi, face à la crise du logement, le Grand Paris aura des leviers d'action pour financer des constructions, de l'habitat social et des équipements publics. Parce qu'elle est au service de ses habitants, Paris poursuivra son effort en faveur du logement pour tous.

Pour l'environnement, l'ambition est majeure : rénovation et isolation des bâtiments, développement et fluidité des transports, lutte contre la pollution. Là encore, la métropole est une évidence pour gagner en cohérence et en efficacité.

La lutte contre l'exclusion doit, elle aussi, adopter une logique d'ensemble. La solidarité s'impose pour lutter contre la misère, les ségrégations et les inégalités.

C'est pourquoi les habitants du Grand Paris partagent un destin commun. Je souhaite que nous portions de grands projets et des perspectives positives. Dans cette optique, je soutiens la candidature du Grand Paris aux Jeux olympiques de 2024 et l'Exposition Universelle en 2025.



DEPUIS DES ANNÉES,
JE M'INVESTIS POUR FAIRE
AVANCER LE GRAND PARIS CAR
JE PENSE QUE C'EST UNE CHANCE
POUR NOTRE VILLE. JE FERAI
TOUT, AVEC LES PARISIENNES
ET LES PARISIENS, POUR QUE
CETTE MÉTROPOLE SOIT EFFICACE
ET DYNAMIQUE.
CE GRAND PARIS SERA CITOYEN,
C'EST POURQUOI NOUS AVONS
BESOIN DE VOUS, DE VOTRE
MOBILISATION, DE VOS IDÉES :
CONTRIBUEZ ET PARTICIPEZ ! ”



Anne Hidalgo
Maire de Paris



LE GRAND PARIS AUJOURD'HUI



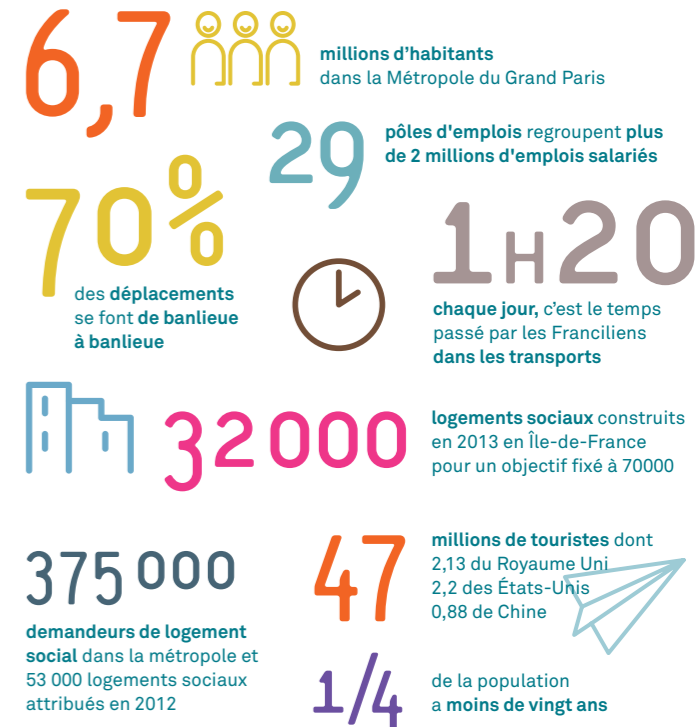
DE MULTIPLES ATOUTS ...

- ~ Le Grand Paris est international. Plus de 100 nationalités représentent 15% de la population (contre 6% pour le reste de la France).
- ~ Cette «ville-monde» attire les investisseurs de tous les continents. La région Île-de-France occupe ainsi le 2^e rang mondial pour l'accueil d'entreprises et d'organisations internationales. Elle occupe la première place en Europe pour le nombre de bureaux.
- ~ 1^{ère} destination touristique au monde, le Grand Paris accueille chaque année près de 47 millions de touristes.
- ~ Les mobilités nouvelles se développent : Autolib' compte 43 000 abonnés actifs dans 44 villes de la métropole ; les déplacements en vélo ont été multipliés par 3 en 10 ans ; le transport en commun progresse : 93 nouvelles gares (métro automatique, RER, tramways...) seront construites d'ici 2030.

... ET DES DÉFIS PLURIELS

- ~ 19 000 logements sont créés chaque année dans la métropole alors qu'il en faudrait 37 000 pour répondre à une demande sans cesse croissante. Les logements sociaux sont inégalement répartis : 50% des HLM sont concentrés dans 10% des communes.
- ~ 3 millions de personnes sont exposées à une mauvaise qualité de l'air. Les niveaux de pollution préoccupants sont essentiellement concentrés à l'intérieur du périmètre dessiné par l'A86.
- ~ La région la plus riche de France, voire d'Europe, est aussi la plus inégalitaire de l'hexagone. L'Île-de-France se caractérise donc par une forte hétérogénéité des revenus. On y est plus riche mais aussi plus pauvre qu'ailleurs.

CHIFFRES CLÉS



PETITE HISTOIRE DU GRAND PARIS

1968

Suppression du département de la Seine, création des départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, et du Val-de-Marne

1977

Mise en service du RER

2001

Paris relance les coopérations avec les communes voisines

2006

Création de la Confédération métropolitaine

2008

Consultation d'architectes internationaux sur le Grand Paris

2009

Création du syndicat Paris Métropole / L'exposition sur le Grand Paris accueille 230 000 visiteurs

2010

création de l'Atelier International du Grand Paris / Le Grand Paris Express est lancé : 205 km, 72 gares

2014

Mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris

2016 à venir

Création de la Métropole du Grand Paris

LE GRAND PARIS DEMAIN

La Métropole du Grand Paris a pour but de mettre une partie des ressources en commun pour améliorer le cadre de vie, réduire les inégalités territoriales et créer un modèle durable sur le plan urbain, social et économique.

Elle rassemblera les communes de Paris et les communes de la petite couronne (départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne) mais peut aussi intégrer les communes limitrophes qui le souhaitent.

CARTE D'IDENTITÉ DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

DATE DE CRÉATION :
1^{er} janvier 2016

STATUT :
établissement public de coopération intercommunale (EPCI)

POPULATION :
6,7 millions d'habitants

SUPERFICIE :
770 km²*

COLLECTIVITÉS MEMBRES :
126 communes*

COMPÉTENCES :

- aménagement de l'espace métropolitain
- développement économique
- politique locale de l'habitat
- protection de l'environnement et amélioration du cadre de vie
- politique de la ville

* à minima

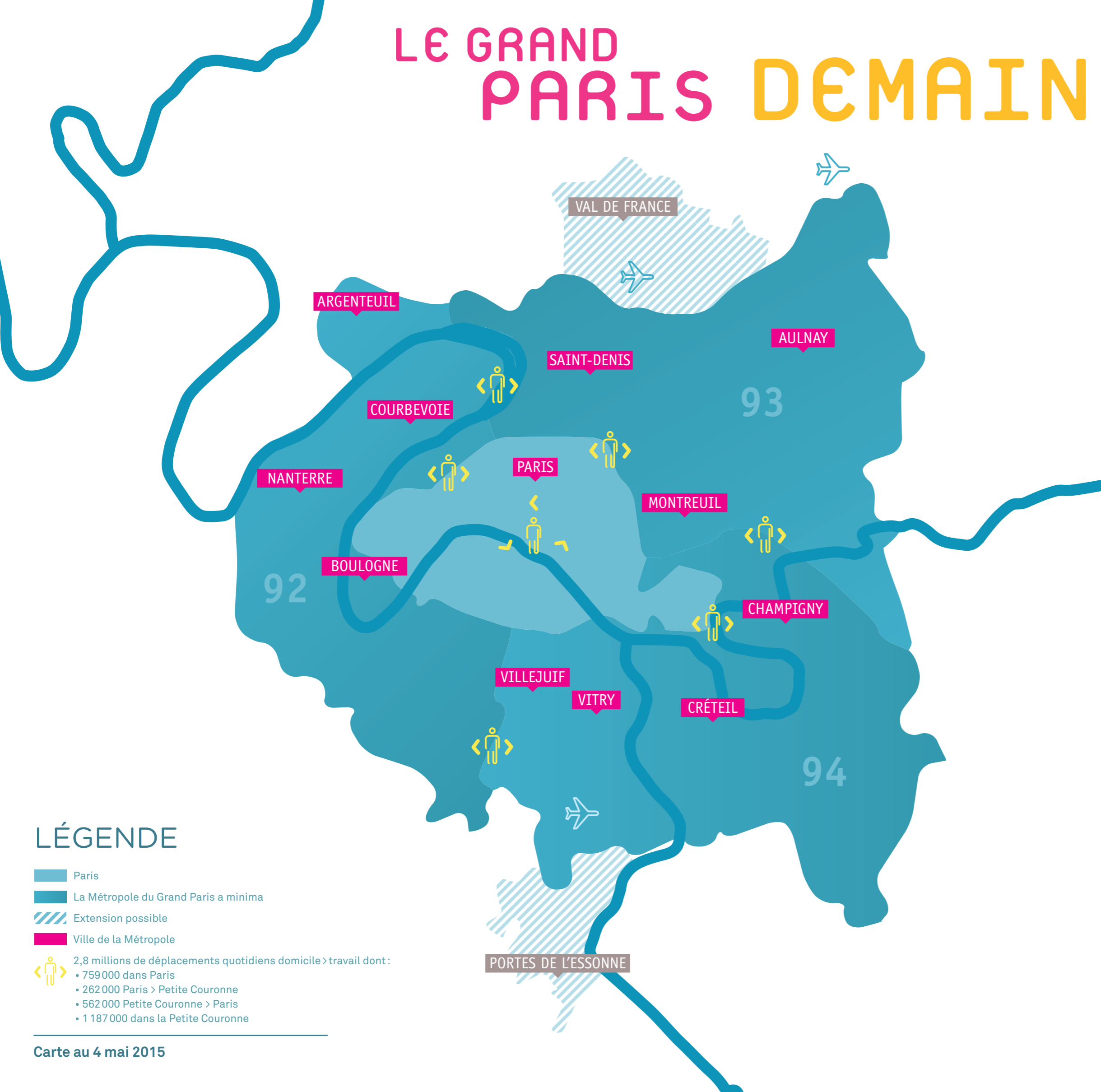
ORGANISATION ADMINISTRATIVE

LES TERRITOIRES

La Métropole du Grand Paris sera organisée en territoires d'au moins 300 000 habitants. Dans chaque territoire, sera créé un conseil de territoire composé des délégués des communes. Paris constituera un territoire.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Le conseil métropolitain sera constitué, d'un conseiller pour chaque commune, plus un autre pour chaque commune à raison d'un pour 25 000 habitants. Les conseillers métropolitains éliront le président de la Métropole du Grand Paris.



LÉGENDE

- Paris
- La Métropole du Grand Paris a minima
- Extension possible
- Ville de la Métropole

2,8 millions de déplacements quotidiens domicile > travail dont :

- 759 000 dans Paris
- 262 000 Paris > Petite Couronne
- 562 000 Petite Couronne > Paris
- 1 187 000 dans la Petite Couronne

EN PRATIQUE

La métropole ne se fera pas sans vous. C'est pourquoi la Maire de Paris lance, sans attendre, une grande consultation citoyenne pour recueillir les avis et propositions des futurs métropolitains.

Avec ces contributions, Paris formulera des propositions concrètes pour faire émerger une métropole solidaire, attractive et durable.

Comment participer ?

- Informez-vous et retrouvez l'agenda des réunions publiques en ligne sur paris.fr
- Partagez vos idées de mai à juin sur la plateforme « Madame la Maire j'ai une idée »

Pour aller plus loin sur

- **La métropole** avec la Mission de préfiguration de la Métropole de Paris : www.prefig-metropolegrandparis.fr
- **Les transports** avec le Grand Paris Express : www.societedugrandparis.fr
- **Paris Métropole**, le syndicat mixte composé d'élus franciliens : www.parismetropole.fr

